

La Lettre Orée



EDITORIAL

Retour à la nature

Qui aurait dit, il y a encore un an, que des industriels se plaindraient du manque de naturalistes ?

Qui aurait dit que le Muséum deviendrait un lieu fréquenté par les ingénieurs « purs et durs » ?

Qui aurait dit que « biodiversité » deviendrait un mot à la mode et que presque toute la presse y consacrerait un dossier ?

Après avoir eu une vision très « ingénieur » de l'environnement, pleine de chiffres et de courbes, puis plus « philosophique » avec le concept de développement durable, nous sommes en train de réaliser que nous avons un peu perdu de vue la nature, sa flore et sa faune (dont l'homme). Car, maintenant que la définition du développement durable est à peu près partagée, il faut passer aux actes. Revenir à la gestion des ressources de la planète. Donc les connaître et apprendre à les partager équitablement.

Et quelle plus belle illustration que la biodiversité ? Un patrimoine commun, mais très inégalement réparti et loin d'être entièrement connu. Des populations locales qui ont appris à l'utiliser tout en la préservant depuis des temps immémoriaux. À l'inverse, les pays dits riches cherchent à s'approprier ce qu'ils considèrent comme de simples « ressources ». Comment créer un équilibre stable où chacun pourrait être gagnant ? Et surtout comment nous tous, dans nos pratiques quotidiennes au sein de nos collectivités, de nos entreprises, pouvons-nous nous impliquer de manière efficace ?

Pragmatique et concrète, Orée a décidé de participer activement aux travaux concernant la biodiversité, en commençant par en faire le thème de son assemblée générale, avant d'en faire l'un de ses axes de travail.

Sylvie BÉNARD,
présidente de l'Association Orée



Sur le terrain

N° 44 – mars/avril 2005

Orée et la mobilité durable sur les territoires

Les transports sont l'un des secteurs les plus contributeurs en terme d'effet de serre. Mais force est de constater que les besoins en mobilité des personnes et des biens n'ont jamais été aussi grands, dans un marché désormais mondialisé.

Trop de place à la voiture, pas assez aux transports en commun ? Certes, mais un peu trop simple, quand il s'agit d'habitudes et de comportements. L'effort de tous, pouvoirs publics comme acteurs privés, est nécessaire pour inverser la donne en proposant de nouvelles stratégies de déplacements à leurs usagers. C'est la démarche qu'Orée veut accompagner concrètement sur quelques sites pilotes, en amorçant cette expérimentation par une journée de formation le 21 avril prochain.

À l'heure où le protocole de Kyoto entre en vigueur et où la France, à travers son Plan Climat, souhaite encourager les initiatives développant des transports plus propres, Orée poursuit ses travaux sur les questions de mobilité durable et de transport de marchandises, notamment au sein des parcs d'activités, afin d'offrir des outils pertinents pour réduire efficacement les impacts environnementaux de cette activité stratégique des entreprises. Le **PDE (Plan de déplacement d'entreprise)**, dispositif simple, applicable à tout type d'organisation, fera l'objet le 21 avril prochain d'une journée spécifique de formation, conçue par Orée en partenariat avec le CAUE 92 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine).

Un PDE consiste à prendre en compte les habitudes des salariés ou visiteurs en matière de déplacement dans l'organisation et le processus de management, afin d'améliorer la qualité de vie des « usagers de l'entreprise », avec trois objectifs : diminuer le temps de transport, améliorer le confort et réduire les risques d'accidents, tout en présentant des bénéfices économiques non négligeables (réduction du nombre de places de parking et de véhicules de fonction, etc.).

En la matière, encore trop peu d'exemples significatifs sont à relever, bien que plusieurs expé-



riences exemplaires aient été menées en France ou dans d'autres pays européens, comme le projet du Pôle 45 soutenu par la communauté d'agglomération de la ville d'Orléans (200 entreprises

concernées sur 500 ha représentant 6000 salariés), ou encore celui de l'entreprise textile Wolford en Autriche (1 300 employés) où les salariés venant au travail à vélo sont passés de 18 % à 35 %, diminuant corrélativement de 12 % le nombre de personnes ayant recours à la voiture particulière.

Cette journée sera l'occasion d'enrichir ces expériences et, à travers elles, d'établir concrètement les méthodologies de la démarche, en se posant les bonnes questions (niveau d'accessibilité, types et habitudes des salariés, intégration dans une démarche SME, etc.).

Avec en ligne de mire, une série d'expérimentations au programme sur des sites pilotes volontaires, afin de rester fidèle au principe cher à Orée : le terrain avant tout !

Journée formation
« LES PLANS DE DÉPLACEMENT D'ENTREPRISES »
21 avril 2005 • 9 h 30 à 17 h 30
CAUE des Hauts-de-Seine
Ancienne Mairie
68, rue Houdan – 92330 Sceaux • RER B - Sceaux
Renseignements : Dimitri Coulon, coulon@oree.org
www.oree.org

L'équipe Orée s'étoffe

Après Nadia Loury, nouvelle déléguée générale de l'association nommée à l'automne dernier, Orée a le plaisir de vous annoncer l'arrivée de deux nouveaux interlocuteurs au sein de l'équipe de permanents. Dimitri Coulon, ingénieur formé à l'Université de Technologies de Troyes, mettra ses compétences en management environnemental et en écologie industrielle au service du réseau Orée. Responsable des actions et du développement, Dimitri aura notamment en charge le suivi des projets et la coordination des groupes de travail thématiques.

Les habitués s'en seront sans doute déjà aperçus, une nouvelle voix vous accueille désormais. Chargée de la gestion courante de l'association, Annie Gouilliard a repris en janvier dernier le poste d'assistante de gestion. Elle sera votre interlocutrice privilégiée pour éclairer vos interrogations sur les services, projets ou actions en cours.

- Nadia LOURY > Déléguée générale > loury@oree.org
- Dimitri COULON > Responsable des actions et du développement > coulond@oree.org
- Aurélie BLETON > Chargée de l'information et de la communication > bleton@oree.org
- Annie GOUILLIARD > Assistante de gestion > gouilliard@oree.org
- Virginie PAVAN > Chargée de mission > pavan@oree.org

Partenariat

Les Cafés du Vivant

Industriels, chercheurs, politiques, consommateurs, citoyens : nous sommes tous concernés par la nouvelle culture du risque qui se dessine au gré des substances et nouveaux produits mis sur le marché, disséminés dans notre environnement et exposant hypothétiquement notre santé.

Entre principe de précaution et dangers effectifs, le seuil d'acceptabilité du risque reste à déterminer.

C'est pour faire évoluer nos connaissances sur le sujet et impliquer le plus grand nombre d'acteurs dans cette réflexion que le cycle des Cafés du Vivant a été initié en janvier dernier, par l'association Vivagora et ses partenaires*.

Orée s'associe à cette formule d'échanges et de confrontation de visions, d'univers culturels et d'intérêts variés, et vous donne donc rendez-vous tous les deuxièmes jeudis du mois, de 20h à 22h, à la Cité internationale universitaire de Paris.

> **Un programme détaillé et une liste des intervenants sont disponibles en ligne sur le site de l'association Vivagora.**

Pour réserver ou pour toute information complémentaire :
citedebats@ciup.fr - www.vivagora.org.

* Alternatives Economiques, La Recherche, John Libbey Eurotext, Revue Vivantinfo.com, Revue Pratiques, Valeurs Vertes, Association ECRIN, Association Orée, INRA, IRD, Fondation Sciences citoyennes

INFO RÉSEAU

1000 emplois pour l'écologie

20 millions d'euros viennent d'être mobilisés en faveur de l'emploi pour le développement durable. Ils sont dédiés aux PME-PMI de tous secteurs (hors agro-alimentaire et transports) afin de les encourager à recruter de jeunes diplômés spécialisés en environnement. Orée suit tout particulièrement cette initiative, qui reprend des propositions effectuées par le passé en faveur de l'emploi dans le secteur de l'environnement. La question du temps partagé notamment a été évoquée lors d'une rencontre récente avec le cabinet du Ministre de l'Écologie et du Développement durable. Nous relaterons donc les informations sur les suites qui seront données à la démarche, lancée par appel à projets le 1^{er} mars pour une durée de 6 mois.

téléchargez l'appel à projet : www.ile-de-france.drire.gouv.fr

Un pavillon français très nature

Trois adhérents Orée représenteront la culture et la technologie française à l'Exposition universelle d'Aichi, au Japon, dédiée cette année à *La sagesse de la nature*. La ville d'Angers, la Maison de l'environnement et la ville de Chalon-sur-Saône, et Louis Vuitton font partie des six « îles du réel » chargées de porter l'image du développement durable français au travers de regards d'artistes. Une vidéaste pour Angers, Noëlle Pujol, apporte son témoignage sur l'expérience de concertation et de préservation menée sur l'île Saint Aubin, poumon de verdure en aire urbaine ; un concepteur multimédia, Lilian Bourgeat, illustre de façon ludique le partenariat mené depuis 3 ans au sein du programme Privilèges par les acteurs châlonnais pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ; quant à la marque représentant le luxe français, elle a choisi la lumière et la légèreté pour symboliser la durabilité qu'elle souhaite apporter à son travail créatif. Une installation étonnante réalisée en sel de mer présentera au visiteur les valeurs portées par la politique environnementale du groupe, par des réalisations concrètes comme les résultats de l'étude Bilan Carbone menée dans un de ses ateliers de production.

> Contacts :

LVMH : Sylvie Bénard – sbenard@lvmh.fr
 Maison de l'environnement de Chalon-sur-Saône : Jean-Michel Blanc
infos@maisonenvironnement.com
 Ville d'Angers : Gilles Mahé – 02 41 05 40 00

Ibis, 1^{re} enseigne hôtelière ISO 14001

La démarche de certification environnementale entreprise en 2004 par la marque Ibis, l'enseigne 2 étoiles d'Accor, a porté ses fruits. Le 17 février dernier, le Bureau Veritas Quality International France (BVQI) a officiellement remis la certification ISO 14001 à l'hôtel Ibis de Toulouse-Blagnac Aéroport, portant à 20 le nombre d'hôtels Ibis certifiés ISO 14001. En France, une centaine d'établissements devrait ainsi obtenir leur certificat d'ici à la fin 2005. La politique environnementale du groupe Accor s'inscrit dans le cadre de la Charte environnement de l'hôtelier adoptée en 1998 et repose sur trois principes fondamentaux : la limitation des consommations d'eau, grâce à l'installation de régulateurs de débit sur les installations sanitaires, le traitement des déchets, avec l'application en interne d'une politique de réduction et de tri des déchets, et le recours aux énergies renouvelables, notamment pour la production d'eau chaude sanitaire. Six hôtels Ibis en France sont équipés de panneaux solaires thermiques et l'hôtel Ibis Paris Porte de Clichy-Centre a récemment

inauguré l'utilisation de capteurs solaires photovoltaïques. Par ailleurs, tous les hôtels Ibis sont éclairés à l'aide d'ampoules basse consommation.

Les collaborateurs, comme les clients des hôtels Ibis sont naturellement impliqués dans cette démarche environnementale. Plusieurs supports de communication et de sensibilisation leur sont régulièrement proposés.

> **Contact :** *Patricia Cortijo*
patricia.cortijo@accor-services.com

4D inaugure

Après son emménagement au sein de la Cité des Recollets à Paris l'an passé, 4D poursuit son travail de sensibilisation au développement durable par le lancement de deux initiatives. La première vise à élargir le public concerné en le touchant au plus près. Pour cela, 4D a choisi la voie de la décentralisation. Les Montpelliérains peuvent ainsi prendre contact depuis le 1er février avec un réseau de membres 4D de leur région, chargés dans un premier temps de décliner régionalement le cycle de rencontres les « Mardis de 4D » organisés jusqu'à présent à Paris. Au fil de ces échanges et débats, 4D a capitalisé une base de connaissances désormais accessible au plus grand nombre au sein d'un centre de ressources, inauguré le 11 février. *L'Espace René Dumont* réunit les fonds de plusieurs organisations, dont celui des Amis de la Terre, du Réseau mémoire de l'environnement et une partie de la bibliothèque de René Dumont, à destination du grand public mais également des professionnels. **Orée va s'associer à cette initiative en apportant son soutien dans l'enrichissement du fonds en matière de management environnemental.**

> **Contact :** *Benoît Mortimort :*
4dmontpellier@association4d.org
Claire Rio : rio@association4d.org

QUALIPARC : bilan d'étape

Ce début d'année voit se concrétiser de nombreux projets lancés par la CRCI Bretagne au sein de l'opération Bretagne Qualiparc. Plus de cinq années après le lancement de l'opération, les démarches d'amélioration de la qualité environnementale et fonctionnelle des zones d'activités se poursuivent, avec la signature de la 1^{re} charte de requalification d'un espace d'activités morbihannais, l'espace d'activités commerciales de Séné, à l'entrée de la ville de Vannes. Deux outils de sensibilisation et d'évaluation de la démarche ont également été réalisés et diffusés auprès des bénéficiaires et partenaires de l'opération : la synthèse des résultats d'une enquête de satisfaction réalisée au cours de l'été 2004, ainsi qu'une vidéo pré-

sentant les enjeux liés à la qualité des ZA sous forme de témoignages d'acteurs de Bretagne Qualiparc.

Et comme chaque année, un bilan d'activité annuel de Bretagne Qualiparc a été réalisé.

> **Contact :** *Vincent Gemin*
Vincent.GEMIN@quimper.cci.fr

BILAN HSE 2004 chez l'Oréal : des objectifs dépassés

Que ce soit au niveau des sites industriels, des laboratoires de recherche ou des sites administratifs, l'Oréal poursuit sa politique pour limiter au maximum l'impact de son activité industrielle sur l'environnement.

Grâce aux Tableaux de bord « Sécurité, Hygiène et Environnement », utilisés par tous les sites pour consigner chaque mois des éléments d'information sur la prévention et le suivi des consommations, les analyses réalisées ont permis de mettre en place des actions correctives permettant de dépasser les objectifs fixés. La consommation d'énergie a ainsi diminué de 204 à 188 KWh par produit fini, économisant 6 % d'électricité au lieu des 2 % prévus au niveau mondial. En 2004, la consommation d'eau a diminué de 10 % par produit fini et s'élève désormais à 0,75 l par produit fini.

Le groupe s'est lancé dans la certification ISO 14001 de ses sites, obtenant 20 usines certifiées en 2004. Cette démarche de certification s'est accompagnée du lancement d'un nouveau programme de formation du personnel, afin d'impliquer chaque collaborateur au processus d'amélioration continue des performances environnementales, d'hygiène et de sécurité du groupe.

> **Contact :** *Winfried Hoelzer*
whoelzer@dgt.loreal.com

Le développement durable en marche

AB & A. E (Alain Brunel et Associés - Environnement) a élaboré un questionnaire d'auto-diagnostic permettant aux entreprises d'évaluer leurs performances conjointes économiques, environnementales et sociales. Ce questionnaire est composé d'une série de déclarations, sur lesquelles les entreprises se positionnent afin d'en déduire des voies d'amélioration dans leur gestion globale.

Ces déclarations testent la capacité des responsables d'entreprises à faire du développement durable un cadre pour leurs analyses et leurs décisions, en interne comme avec leurs clients, leurs fournisseurs ou les collectivités. Une bonne manière de concrétiser au sein des entreprises la démarche de développement durable.

> **Contact :** *Hubert Kériel - hkeriel@wanadoo.fr*

témoignage

Philippe Charrier PDG de Procter & Gamble

Le jeudi 17 février dernier, Philippe Charrier, Président directeur général de Procter & Gamble France, s'est vu remettre les insignes de l'ordre de la Légion d'Honneur, par M. François Letourmeux, président d'Eurosite et ancien directeur du Conservatoire du Littoral.

L'occasion pour nous d'inaugurer avec lui cette nouvelle rubrique de la Lettre Orée, ouverte aux réflexions et témoignages des acteurs clés du monde du développement durable et de l'environnement.

« Si Procter & Gamble est une multinationale internationale surtout connue à travers ses marques, il m'est apparu important de prolonger son engagement sur le terrain, sur ses sites de production, et bien au-delà, pour améliorer durablement la vie quotidienne. Proximité, pérennité et innovation sont les trois concepts clés de notre stratégie de développement durable, basée sur la conscience de notre responsabilité à l'égard de la société et formalisée dans un dialogue constant avec les consommateurs et nos partenaires.

Cet engagement a d'ailleurs été reconnu en France, puisque j'ai été invité par le MEDD à participer, au nom de P&G France et de la Fondation P&G pour la protection du littoral, à la Commission chargée de proposer la Charte de l'environnement.

Notre politique n'est pas conjoncturelle. Dès les années 80, P&G a pris résolument le virage de l'écocoefficience. Nous sommes depuis cette époque un pionnier de cette stratégie qui vise à réduire à la source les matières premières et les matériaux d'emballage des produits tout en diminuant l'intensité énergétique nécessaires à leur fabrication et à leur utilisation. Cette stratégie nous a permis de diminuer de 40 % le poids de nos couches pour bébé et de plus de la moitié celui de nos lessives. Sur le plan industriel, P&G émet à production constante 2,4 fois moins de gaz à effet de serre et utilise 1,7 fois moins d'énergie qu'en 1990.

Notre engagement s'est également concrétisé dès 1992 par le lancement d'un partenariat original avec le Conservatoire du Littoral, par le biais de la *Fondation d'Entreprise Procter & Gamble France pour la Protection du Littoral*, première organisation de ce type à voir le jour.

Le statut de fondation d'entreprise a sans aucun doute favorisé notre collaboration avec le Conservatoire, donnant à chacun le temps de se connaître et de s'apprécier autour de projets conçus ensemble. La fondation d'entreprise est un formidable espace pour donner corps aux partenariats entre secteurs publics et privés. J'encourage toutes les entreprises à en tenter l'aventure !

Il va sans dire que notre partenariat avec le Conservatoire est un formidable aiguillon pour poursuivre dans la voie vertueuse mais ô combien exigeante « des choses légères ». »

avec

Thierry Jacquet, fondateur de **Phytostore**

Jardin filtrant de Caen (traitement de l'eau à la sortie de la station d'épuration), avec son promontoir pour observer les oiseaux.

Quand des savoir-faire traditionnels hérités de plusieurs siècles de pratiques s'allient aux procédés scientifiques et techniques les plus innovants pour s'attaquer aux pollutions, une solution fiable et écologique en découle souvent : c'est le cas de la phytoremédiation, ou plus simplement dépollution par les plantes. Puisant dans sa longue expérience des métiers de l'eau, Phytostore propose à ses clients des solutions complètes de traitement des pollutions - eaux usées ou eaux de rejets industriels, sols contaminés, ou rejets dans l'air - par la création d'écosystèmes artificiels épuratoires et paysagers, les « jardins filtrants ».

Orée – À Honfleur, où vous venez de rénover le système d'assainissement, l'eau usée, les boues et l'air sont traités simultanément par phytoremédiation, ce qui fait de cette station d'épuration un ouvrage unique au monde.

Comment les plantes peuvent-elles intervenir en complément d'une station d'épuration ?

T.J. – Des bassins ou chenaux plantés d'espèces végétales épuratrices (roseaux, joncs, iris, massette...) permettent de compléter le traitement de l'eau d'une station classique. Les germes et autres charges polluantes résiduelles sont soit bio-dégradés soit abattus en terme de concentration : nitrates, phosphores, nouvelles molécules... À Honfleur, deux taillis courte rotation terminent l'affinage du phosphore avant que l'eau ne soit rejetée dans la Morelle et la Seine. Les analyses montrent qu'on obtient une eau de qualité 10 fois supérieure aux normes européennes en cours.

Les plantes permettent aussi de traiter sur place les boues d'épuration. En arrosant des bassins plantés de roseaux par les boues extraites de la station, on peut réduire les volumes et la masse de boues, les minéraliser et en filtrer les polluants (à Honfleur, jusqu'à 95 % des charges polluantes, ce qui correspond à un abattement de 4 log en

bactériologie). Au bout de quelques années, les boues peuvent être récupérées sous la forme de « terreau » réutilisable pour les espaces verts ou pépinières des communes. Outre le fait d'être un véritable procédé de développement durable, les jardins filtrants® pour les boues d'épuration sont beaucoup plus économiques et écologiques que les solutions traditionnelles (pas d'allers-retours incessants de camions ni de coût de traitement), l'incinération ou l'épandage agricole (procédé de plus en plus remis en cause).

Enfin, on peut aussi, grâce aux plantes, désodoriser l'eau à l'arrivée et permettre au bâtiment de la station de n'émettre presque aucun gaz nocif (effet de serre...). Au lieu d'une station à l'odeur habituellement nauséabonde, on se promène dans un parc qui ressemble un peu à un marais avec des cygnes, des canards et des grenouilles...

Orée – Les plantes ne sont-elles pas polluées à leur tour ?

T.J. – La plupart des plantes utilisées par Phytostore ne sont pas choisies pour accumuler les éléments toxiques, mais pour favoriser, grâce à l'activité microbienne créée autour de leurs racines, la bio-dégradation, la transformation et la lixiviation des différents polluants : la phytodégradation des polluants organiques notamment grâce à l'apport d'oxygène, la phytoaccumulation des

polluants nécessaires à la vie des plantes (cuivre, zinc, phosphore, azote, carbone...), le changement de la forme physico-chimique de polluants qui deviennent non bio-disponibles, la phytolixiviation® qui permet d'en rendre certains solubles afin de pouvoir les piéger dans des filtres végétalisés. Les quelques plantes qui accumulent les polluants (dans un filtre de piégeage après lixiviation) peuvent être valorisées.

Orée – Quels sont les nouveaux chantiers sur lesquels Orée, qui a le plaisir de vous compter parmi ses nouveaux adhérents, peut vous accompagner ?

T.J. – Nous espérons pouvoir sensibiliser ensemble les grands acteurs (entreprises, institutionnels, politiques...) à des pollutions auxquelles peu de monde s'intéresse de façon concrète : les rejets d'air viciés des bureaux, des parkings, la pollution dans les tunnels (automobiles, métro...)...

Enfin, il faut mobiliser au niveau international les chercheurs sur les problèmes d'environnement. Nous n'en sommes qu'à l'aube de nos possibilités technologiques. Des scientifiques russes travaillent par exemple sur les déchets nucléaires et nous sommes convaincus qu'il s'agit là d'un enjeu fondamental.

Contact :

<http://www.phytostore.com>

l.fizycki@phytostore.com ☎ 01 43 72 38 00